

---

---

# MÉMORIAL

DES

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

---

---

### SÉANCE D'INSTALLATION

Première séance – Mardi 2 juin 2020, à 17 h 30

**Présidence de M<sup>me</sup> Maryelle Budry, doyenne d'âge,  
puis de M<sup>me</sup> Albane Schlechten, présidente**

La séance est ouverte à 17 h 30 à l'Organisation météorologique mondiale (OMM), dans la salle Obasi.

Assistent à la séance: *M. Sami Kanaan*, maire, *M<sup>me</sup> Frédérique Perler*, vice-présidente, *M. Alfonso Gomez*, conseiller administratif, *M<sup>mes</sup> Christina Kitsos* et *Marie Barbey-Chappuis*, conseillères administratives.

### CONVOCATION

Par lettre du 25 mai 2020, le Conseil municipal est convoqué en séance d'installation dans la salle Obasi (OMM) pour mardi 2 juin 2020 à 17 h 30.

*(M<sup>me</sup> Maryelle Budry, doyenne d'âge, M<sup>me</sup> Salma Selle, benjamine, et M<sup>me</sup> Marie-Christine Cabussat, cheffe du Service du Conseil municipal, entrent dans la salle, précédées de l'huissier, et prennent place au perchoir, devant l'assemblée debout.)*

**M<sup>me</sup> Maryelle Budry, doyenne d'âge** (EàG). Mesdames et Messieurs, bonjour, bonsoir. Vous m'avez comme présidente pour un petit moment en tant que doyenne d'âge. Je vous souhaite la bienvenue et j'ouvre la séance.

**1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2020, relatif à la validation de l'élection des conseils municipaux du 15 mars 2020.**

**M<sup>me</sup> Maryelle Budry, doyenne d'âge** (EàG). M<sup>me</sup> Salma Selle, notre benjamine, nous en fait la lecture.

*ARRÊTÉ*  
*relatif à la validation de l'élection des Conseils*  
*municipaux du 15 mars 2020*

LE CONSEIL D'ÉTAT,

vu les articles 46, alinéa 1, 53, 54 et 140, de la constitution de la République et canton de Genève, du 14 octobre 2012;

vu l'article 77, alinéas 1 et 3, de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982;

vu l'arrêté du Conseil d'Etat du 18 mars 2020 constatant les résultats de l'élection des Conseils municipaux, du 15 mars 2020, publié dans la *Feuille d'avis officielle* des 20 et 30 mars 2020;

attendu qu'aucun recours n'est parvenu à la Chambre constitutionnelle de la Cour de justice dans le délai légal,

*arrête:*

L'élection des Conseils municipaux, du 15 mars 2020, est validée.

Certifié conforme,  
la chancelière d'Etat:  
*Michèle Righetti*

**2. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 18 mai 2020 annulant et remplaçant l'arrêté du Conseil d'Etat du 4 septembre 2019 relatif à la prestation de serment des exécutifs communaux et à la séance d'installation des conseils municipaux.**

*(M<sup>me</sup> Salma Selle, benjamine, fait la lecture de l'arrêté du 18 mai 2020.)*

**ARRÊTÉ**

*relatif à la prestation de serment des membres des exécutifs  
des communes genevoises et à la séance d'installation  
des conseils municipaux (législature 2020-2025)*

LE CONSEIL D'ÉTAT,

vu les articles 140 et 141 de la constitution de la République et canton de Genève, du 14 octobre 2012;

vu les articles 8 à 11, 40 et 41 de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984;

vu l'article 103, alinéa 1, de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982;

vu les articles 2 et 4 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes du 31 octobre 1984;

SÉANCE DU 2 JUIN 2020 (après-midi)  
Convocation du Conseil municipal

vu l'arrêté du Conseil d'Etat, du 25 mars 2020, n° 2 d'application de l'ordonnance fédérale 2 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19) et sur les mesures de protection de la population et de soutien aux entreprises face à la prolongation du coronavirus (COVID-19) (n° 1864-2020);

vu l'arrêté du Conseil d'Etat du 23 avril 2020 relatif au fonctionnement des autorités communales pendant la durée des mesures destinées à lutter contre le coronavirus (n° 2289-2020),

*arrête:*

1. La prestation de serment des maires, conseillères administratives, conseillers administratifs, adjointes et adjoints des communes genevoises est fixée au mercredi 27 mai 2020 à la cathédrale de Saint-Pierre. L'accès du public est proscrit. La cérémonie sera diffusée en direct sur le site internet de l'Etat de Genève.
2. La séance d'installation des conseils municipaux des communes genevoises est fixée au mardi 2 juin 2020. Cette séance est convoquée par le ou la maire avec l'ordre du jour suivant:
  - a) prestation de serment des conseillères municipales et des conseillers municipaux;
  - b) élection du bureau du conseil municipal des communes de plus de 800 habitants;
  - c) nomination des membres aux diverses commissions.
3. La publicité des séances d'installation est assurée selon les disposition de l'arrêté du Conseil d'Etat relatif au fonctionnement des autorités communales pendant la durée des mesures destinées à combattre le coronavirus, du 23 avril 2020.
4. Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté du Conseil d'Etat du 4 septembre 2019.

Certifié conforme,  
la chancelière d'Etat:  
*Michèle Righetti*

**3. Lecture de la lettre du Conseil administratif du 2 juin 2020, relative à la répartition des fonctions entre ses membres ainsi qu'à l'attribution des départements et des services de l'administration.**

*(M<sup>me</sup> Salma Selle, benjamine, lit la lettre.)*

Mesdames les conseillères municipales,  
Messieurs les conseillers municipaux,

Lors de sa séance de ce jour, le Conseil administratif a confirmé l'élection de son bureau qui, du 1<sup>er</sup> juin 2020 au 31 mai 2021, sera composé comme suit:

Maire: M. Sami Kanaan

Vice-présidente: M<sup>me</sup> Frédérique Perler

Par ailleurs, le Conseil a ainsi attribué les départements et déterminé la répartition des services de l'administration municipale:

*Département 1: Département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL)*

Titulaire: M. Alfonso Gomez

Suppléant: M. Sami Kanaan

Direction du département

Direction financière (DFIN)

Direction des ressources humaines (DRH)

Service Agenda 21 – Ville durable (A21)

Gérance immobilière municipale (GIM)

Service de la taxe professionnelle communale (TAX)

Centrale municipale d'achat et d'impression (CMAI)

Service des espaces verts (SEVE)

*Département 2: Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM)*Titulaire: M<sup>me</sup> Frédérique Perler

Suppléant: M. Alfonso Gomez

Direction du département

Service de l'énergie (ENE)

Service d'urbanisme (URB)

Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM)

Direction du patrimoine bâti (DPBA)

*Département 3: Département de la culture et de la transition numérique (DCTN)*

Titulaire: M. Sami Kanaan

Suppléante: M<sup>me</sup> Marie Barbey-Chappuis

Direction du département

Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC)

Service culturel (SEC)

Bibliothèque de Genève (BGE)

Bibliothèques municipales (BMU)

Conservatoire et Jardin botaniques (CJB)

Grand Théâtre de Genève (GTG)

Musée Ariana (ARI)

Musée d'art et d'histoire (MAH)

Musée d'ethnographie (MEG)

Muséum d'histoire naturelle (MHN)

*Département 4: Département de la sécurité et des sports (DSSP)*Titulaire: M<sup>me</sup> Marie Barbey-ChappuisSuppléante: M<sup>me</sup> Christina Kitsos

Direction du département

Service d'incendie et de secours (SIS)

Logistique et manifestations (LOM)

Voirie – Ville propre (VVP)  
Service de l'espace public (SEP)  
Service de la police municipale (SPM)  
Service des sports (SPO)

*Département 5: Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS)*

Titulaire: M<sup>me</sup> Christina Kitsos

Suppléante: M<sup>me</sup> Frédérique Perler

Direction du département  
Service de la petite enfance (SDPE)  
Service des écoles et institutions pour l'enfance (ECO)  
Service de la jeunesse (SEJ)\*  
Service social (SOC)  
Service de l'état civil (CIV)  
Service des pompes funèbres (SPF)

\*L'entité La Ville est à vous a été transférée au sein du SEJ.

*Secrétariat général:*

Direction du secrétariat général (DSG)  
Service juridique (LEX)  
Administration centrale (ACE)  
Service des relations extérieures (SRE)  
Service du Conseil municipal (SCM)  
Service du Contrôle financier (CFI)

Je vous remercie de votre attention et vous prie de croire, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, à l'assurance de ma haute considération.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:  
*Gionata Piero Buzzini*

Le maire:  
*Sami Kanaan*

#### 4. Allocution de la doyenne d'âge.

**M<sup>me</sup> Maryelle Budry, doyenne d'âge** (EàG). Mesdames et Messieurs, chers collègues du Conseil municipal, c'est une grande émotion et une grande joie que nous puissions prendre ou reprendre aujourd'hui notre activité démocratique au Conseil municipal de la Ville de Genève.

Nous sortons tous et toutes d'une épreuve longue et imprévue qui a fortement touché notre ville: crise sanitaire puis économique, confinement – même s'il n'était que partiel –, frontières fermées, arrêt de la culture et du sport, visibilité de la grande pauvreté et, surplombant tous ces problèmes, la crise du climat qui nous menace toujours plus.

Nous sortons de l'épreuve du confinement qui nous a isolés et rendus impuissants alors que nous aurions eu tant à faire, que nous avions tellement envie d'agir. Certaines et certains d'entre nous ont très probablement dû être personnellement touchés par la maladie, voire le deuil. Je tiens à vous exprimer mes pensées de sympathie.

Quelle émotion pour moi, féministe, qui ai milité pour la parité, de me trouver devant quarante conseillères municipales et quarante conseillers municipaux – c'est en tout cas le chiffre qu'on m'a donné; ça a peut-être un peu changé. Je vois cette parité comme un signe tangible de la volonté d'égalité exprimée par des milliers de femmes, le 14 juin dernier, à travers la ville. Portée par ce mouvement, j'en ferai l'une de mes priorités.

Cette période très particulière nous a permis de mesurer l'importance du travail des professionnels au service direct des personnes et de la collectivité. Beaucoup de ces héroïnes et héros sont employé-e-s par la Ville de Genève. Nous les avons applaudis chaque soir. J'espère maintenant que nous saurons les remercier concrètement, que la Ville de Genève honorera encore mieux le personnel qui travaille à améliorer la vie de ses habitants.

Nous avons été confinés, privés de contacts avec des êtres chers, avec nos réseaux d'amis, avec nos associations, et même avec nos camarades de partis. Nous avons été privés de la possibilité d'aller sur le terrain, de rencontrer directement nos concitoyens et concitoyennes, de manifester, de récolter des signatures pour les référendums et les initiatives, privés de la liberté d'exercer nos droits démocratiques. Nous avons également été privés de nos liens avec les paysages et les personnes aimées en France voisine. Nous avons beaucoup de manques à restaurer.

Nous abordons maintenant une crise économique. Nombre d'entreprises et leur personnel ont souffert du manque à gagner et certains indépendants n'ont rien pu gagner du tout. Toute la vie culturelle et sportive a été mise en apnée et nous avons

vu des milliers de personnes démunies après avoir perdu leur emploi faire des heures d'attente pour recevoir un paquet de vivres pour une semaine. Nous avons beaucoup à faire pour maintenir un niveau de vie digne pour toute la population.

Paradoxalement, cette période de vie au ralenti nous a permis de humer ce que pourrait devenir une ville apaisée, libérée de la course au profit. La diminution des trafics automobile et aérien nous a permis de respirer de l'air pur, d'admirer le printemps dans le silence et la salubrité. L'urgence climatique nous a saisis plus que jamais. Une ville conforme aux normes de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP-21) nous a paru accessible. Nous aurons beaucoup de débats passionnés à ce sujet.

Nous sommes engagés, chacun, chacune avec nos priorités et les lignes de nos partis afin de faire vivre et rayonner Genève. Ensemble, nous voulons le meilleur pour notre ville. Dans une législature il y a des moments de grâce où nous sentons que nous tirons tous à la même corde et, emportés par nos enthousiasmes, nous frôlons l'unanimité. Certes, le travail du Municipal est humble et laborieux. Nous avons l'impression de faire un travail de fourmi. Plutôt de colibri, d'ailleurs... Durant mes promenades piétonnes et urbaines de personne à risque dans différents quartiers, j'ai eu maintes fois l'occasion de lire une affiche collée contre des poteaux, racontant l'histoire du colibri qui participe avec sa gouttelette d'eau à éteindre l'incendie de forêt.

Je fais ma part. Nous ferons notre part. J'espère que nous travaillerons bien au-delà de la lutte contre la destruction à innover, à construire, à prévoir, à prévenir, à renforcer le rayonnement de Genève, ville de paix, de justice sociale et de liberté. En avant! (*Applaudissements nourris.*)

## **5. Prestation de serment des membres du Conseil municipal par-devant la doyenne d'âge.**

**M<sup>me</sup> Maryelle Budry, doyenne d'âge** (EàG). J'invite l'assemblée à se lever pour entendre la lecture de la formule du serment:

«Je jure ou je promets solennellement:

- d'être fidèle à la République et canton de Genève;
- d'obéir à la Constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge;
- de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer.»

Mesdames et Messieurs, je vous remercie et je vous prie de vous rasseoir. M<sup>me</sup> Marie-Christine Cabussat, secrétaire administrative du Conseil municipal et cheffe du Service du Conseil municipal, va procéder à l'appel nominal des conseillères et conseillers municipaux, par parti. Au fur et à mesure que vous serez appelés, vous vous lèverez, vous lèverez la main droite et répondrez «je le jure» ou «je le promets». (*M<sup>me</sup> Marie-Christine Cabussat procède à l'appel nominal. Les conseillers municipaux sont appelés un à un, parti par parti.*)

M. Olivier Baud (EàG), M<sup>me</sup> Corinne Bonnet-Mérier (EàG), M<sup>me</sup> Julie Frossard (EàG), M. Gazi Sahin (EàG), M<sup>me</sup> Audrey Schmid (EàG), M<sup>me</sup> Brigitte Studer (EàG), M<sup>me</sup> Roxane Aubry (S), M<sup>me</sup> Joëlle Bertossa (S), M<sup>me</sup> Olivia Bessat-Gardet (S), M. Pierre-Yves Bosshard (S), M<sup>me</sup> Oriana Brücker (S), M. Timothée Fontolliet (S), M. Olivier Gurtner (S), M. Pascal Holenweg (S), M. Ahmed Jama (S), M. Théo Keel (S), M<sup>me</sup> Christiane Leuenberger (S), M<sup>me</sup> Paule Mangeat (S), M<sup>me</sup> Dorothee Marthaler Ghidoni (S), M<sup>me</sup> Dalya Mitri Davidshofer (S), M. Arnaud Moreillon (S), M<sup>me</sup> Amanda Ojalvo (S), M<sup>me</sup> Christel Saura (S), M<sup>me</sup> Albane Schlechten (S), M<sup>me</sup> Salma Selle (S), M<sup>me</sup> Bénédicte Amsellem (Ve), M. Omar Azzabi (Ve), M<sup>me</sup> Léonore Baehler (Ve), M<sup>me</sup> Ana Maria Barciela Villar (Ve), M<sup>me</sup> Anna Barseghian (Ve), M<sup>me</sup> Laurence Corpataux (Ve), M. Philippe de Rougemont (Ve), M. Valentin Dujoux (Ve), M. Matthias Erhardt (Ve), M. Yves Herren (Ve), M<sup>me</sup> Uzma Khamis Vannini (Ve), M. Vincent Milliard (Ve), M<sup>me</sup> Charlotte Nicoulaz (Ve), M<sup>me</sup> Jacqueline Roiz (Ve), M. Denis Ruyschaert (Ve), M<sup>me</sup> Louise Trottet (Ve), M<sup>me</sup> Leyma Milena Wisard Prado (Ve), M<sup>me</sup> Delphine Wuest (Ve), M. Pascal Altenbach (UDC), M. Eric Bertinat (UDC), M<sup>me</sup> Marie-Agnès Bertinat (UDC), M. Christo Ivanov (UDC), M. Didier Lyon (UDC), M. Vincent Schaller (UDC), M. Pierre Scherb (UDC), M<sup>me</sup> Fabienne Aubry Conne (PDC), M<sup>me</sup> Fabienne Beaud (PDC), M<sup>me</sup> Anne Carron (PDC), M<sup>me</sup> Alia Chaker Mangeat (PDC), M. Alain de Kalbermatten (PDC), M<sup>me</sup> Isabelle Harsch (PDC), M. Jean-Luc von Arx (PDC), M. Luc Zimmermann (PDC), M. Sebastian Aeschbach (PLR), M<sup>me</sup> Nadine Béné (PLR), M. Simon Brandt (PLR), M. Rémy Burri (PLR), M. Pierre de Boccard (PLR), M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel (PLR), M. Vincent Latapie (PLR), M<sup>me</sup> Alia Meyer (PLR), M. Maxime Provini (PLR), M<sup>me</sup> Patricia Richard (PLR), M. John Rossi (PLR), M<sup>me</sup> Michèle Rouillet (PLR), M. Yves Steiner (PLR), M. Luc Barthassat (MCG), M. François Bärtschi (MCG), M. Amar Madani (MCG), M<sup>me</sup> Danièle Magnin (MCG), M. Daniel-Dany Pastore (MCG), M. Sandro Pistis (MCG) et M. Daniel Sormanni (MCG).

**La présidente.** Mesdames et Messieurs, il est pris acte de votre serment. Nous passons au point suivant de notre ordre du jour.

## 6. Election de la présidente, qui entre immédiatement en charge.

**M<sup>me</sup> Maryelle Budry, doyenne d'âge** (EàG). Je donne la parole aux chef-fe-s de groupe qui souhaitent annoncer un candidat ou une candidate.

**M. Olivier Gurtner** (S). Merci, Madame la présidente de fonction. Le Parti socialiste présente M<sup>me</sup> Albane Schlechten à la présidence du Conseil municipal. La dernière personne à la rose à ce poste fut Jean-Charles Rielle en 2012, que je salue chaleureusement.

Nous croyons avec force en nos convictions pour l'égalité, la justice sociale, la transition climatique. Mais nous croyons aussi avec force au respect des autres opinions. Ces dernières semaines, certaines voix à droite ont voulu prévenir: «Attention à la domination de la gauche, elle va prendre toutes les places.» Et pourtant, depuis 2007, la droite a trusté sept présidences, la gauche cinq. Quelle domination de la gauche, c'est terrible!

Ces dernières législatures, la droite élargie – du Mouvement citoyens genevois au Parti démocrate-chrétien – a imposé en effet quatre présidents de droite, tous masculins. Eh bien, nous, nous n'entrerons pas dans ce jeu. Nous ne voulons pas imposer quatre ou cinq présidents de gauche à la suite. Nous ne sommes pas au Puissance 4 ni dans un certain jeu de questions pour un champion. Non, nous nous engageons à respecter chaque année l'alternance à gauche et à droite et, cette année, le Parti socialiste présente Albane Schlechten, ancienne cheffe de groupe, ancienne permanente de l'Usine, cofondatrice de la Gravière, membre du Grand Conseil de la nuit, membre du comité de la section Ville de Genève du Parti socialiste, fan de licornes.

Dans un portrait du *Temps*, Albane, on annonçait ta nomination à la direction de la Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles, et il était dit que tu te bats pour que recule l'appauvrissement des scènes créatives indépendantes. C'était en 2019, c'est encore plus vrai en 2020 avec la pandémie.

Féministe de cœur autant que de conviction, tu ne passes pas par de grands discours mais bien par des actions concrètes, comme la création du label We can dance it contre le sexisme et l'exclusion dans les clubs. C'est donc une femme engagée, jeune, travailleuse que le Parti socialiste a le plaisir de vous présenter à la présidence. C'est aussi une amie à l'écoute bienveillante que j'ai le plaisir de vous présenter.

Si tu es élue, Albane – et nous le souhaitons évidemment – tu ne pourras pas présider des débats dans une salle riche en pilastres mais bien dans une salle très sobre. Tu auras à disposition une cloche non pas pour crier *shame!* comme dans

*Game of Thrones* mais pour rappeler à l'ordre certains des collègues. Je vous remercie donc, Mesdames et Messieurs, chers collègues, de lui réserver un bel accueil. (*Applaudissements.*)

**M<sup>me</sup> Maryelle Budry, doyenne d'âge** (EàG). L'élection a lieu au bulletin secret et à la majorité absolue. Si un second tour est nécessaire, il a lieu à la majorité relative. Je désigne sept scrutateurs... (*M. Daniel Sormanni a demandé la parole.*) Ah, pardon, il y a un problème? S'il vous plaît, Monsieur...

**M. Daniel Sormanni** (MCG). Merci, Madame la présidente de séance. J'annonce simplement que le Mouvement citoyens genevois votera pour la candidate socialiste. (*Applaudissements.*)

**M<sup>me</sup> Maryelle Budry, doyenne d'âge** (EàG). On passe au vote? (*Rires.*) Je désigne sept scrutateurs, un par parti, qui officieront pour toutes les élections de ce soir: pour Ensemble à gauche, M<sup>me</sup> Brigitte Studer; pour le Parti socialiste, M<sup>me</sup> Amanda Ojalvo; pour les Verts, M. Omar Azzabi; pour le Parti démocrate-chrétien, M<sup>me</sup> Anne Carron; pour le Parti libéral-radical, M. Vincent Latapie; pour l'Union démocratique du centre, M. Christo Ivanov et pour le Mouvement citoyens genevois, M<sup>me</sup> Danièle Magnin.

La benjamine de l'assemblée, M<sup>me</sup> Salma Selle, est chargée de contrôler la distribution et le dépouillement des bulletins. J'invite les scrutateurs à se rendre auprès de l'huissier, M. Christian Maréchal, pour recevoir les bulletins qu'ils doivent aussi distribuer aux scrutateurs et membres du bureau – ne les oubliez pas... Les conseillers municipaux sont priés de rester à leur place pour recevoir leur bulletin. On ne peut inscrire qu'un seul nom. Une fois la distribution faite, les scrutateurs doivent annoncer à la mémorialiste le nombre de bulletins distribués.

Mesdames et Messieurs, 79 bulletins ont été distribués. Je demande maintenant à l'huissier de venir les recueillir à vos places. Tous les bulletins ont-ils bien été recueillis? Donc le scrutin est clos. Je prie les scrutateurs de se rendre à la salle OL-08 afin de procéder au dépouillement. M<sup>me</sup> Selle, la benjamine de notre assemblée, accompagne les scrutateurs et contrôle le dépouillement.

*(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)*

**M<sup>me</sup> Maryelle Budry, doyenne d'âge** (EàG). Mesdames et Messieurs, la séance va reprendre d'une minute à l'autre... Tout le monde est là? Voici le résultat de l'élection à la présidence du Conseil municipal:

*Résultat de l'élection*

Bulletins distribués:	79
Bulletins retrouvés:	79
Bulletins blancs:	3
Bulletins nuls:	6
Bulletins à soustraire:	19
Bulletins valables:	60
Majorité absolue:	31

Est élue, par 60 voix, *M<sup>me</sup> Albane Schlechten* (S). (*Applaudissements nourris.*)

**M<sup>me</sup> Maryelle Budry, doyenne d'âge** (EàG). De tout cœur je félicite Albane Schlechten, notre présidente, et je lui cède la place avec plaisir. (*Applaudissements.*)

*(M<sup>me</sup> Albane Schlechten prend place à la présidence.)*

## **Présidence de M<sup>me</sup> Albane Schlechten, présidente élue.**

### **7. Prestation de serment de la doyenne d'âge.**

**La présidente.** Merci beaucoup à notre doyenne de séance, M<sup>me</sup> Maryelle Budry, qui va prêter serment. Je vais lire la formule du serment. Madame Maryelle Budry, pendant ce temps, vous tiendrez la main droite levée. A l'issue de la lecture, à l'appel de votre nom, vous direz soit «je le jure», soit «je le promets». Veuillez lever la main droite.

«Je jure ou je promets solennellement:

- d'être fidèle à la République et canton de Genève;
- d'obéir à la Constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge;
- de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer.»

Madame Maryelle Budry, veuillez répondre soit «je le jure», soit «je le promets».

*(M<sup>me</sup> Maryelle Budry, doyenne d'âge (EàG), prête serment devant l'assemblée debout.)*

**La présidente.** Il est pris acte de votre serment. Vous pouvez baisser la main. Merci. *(Applaudissements.)*

## 8. Allocution de la présidente élue.

**La présidente.** *(Le micro de la présidente ne fonctionne pas.)* Le micro ne fonctionne pas, ça commence bien... Est-ce que vous m'entendez si je le relève un peu? Est-ce qu'on peut éventuellement monter le volume? Bon, je vais crier... Voilà, c'est bon. C'est parce que c'est très impressionnant de me retrouver face à vous... *(Rires.)*

Avant de passer à l'allocution formelle, j'aimerais quand même remercier le chef de groupe du Parti socialiste pour son hommage, ou pour son affichage, je ne sais pas trop... Je suis navrée aussi pour les personnes qui ont dû écrire mon nom sur leur bulletin, car il n'est vraiment pas simple, je m'en excuse.

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil administratif, Monsieur le maire, Mesdames et Messieurs les membres du personnel de la Ville de Genève, Monsieur le secrétaire général, Messieurs les représentants des médias, c'est avec beaucoup d'émotion que j'inaugure cette nouvelle législature 2020-2025 en tant que présidente.

J'ai essayé de préparer quelques mots ce soir sans prononcer le vilain mot... Vous savez, C.O.V.I.D.19. Malheureusement, il nous a tellement affectés ces derniers mois, et nous affecte toujours, que je vais tout de même devoir le mentionner, ce virus. Certaines et certains ont vécu des événements difficiles du côté de leur famille, de leurs proches, de leurs amis. Certains et certaines ont vu leur travail se réduire, leur projet s'évaporer, leur création être annulée. Certaines et certains ont perdu leur emploi.

La gestion de la crise actuellement et dans les mois à venir nous oblige à être créatifs et créatives, à trouver de nouveaux outils, de nouvelles méthodes

## Allocution de la présidente élue

de travail. La tâche sera ardue et demandera à ce que nous fassions preuve de souplesse. Je suis une communalde convaincue, et on remarque d'autant plus l'importance de cet échelon de la vie sociale et politique en temps de crise: politiques d'encadrement social en première ligne, lutte contre les inégalités, accueil de la petite enfance et parascolaire, culture, sport, aménagement, Voirie, police municipale, pompiers. Toutes ces personnes, tous ces services ont un impact direct dans le quotidien des habitantes et des habitants de la ville.

Durant un an, j'aurai l'honneur d'être votre cheffe d'orchestre ou votre leadeuse de groupe de rock, selon les préférences musicales, et je sais qu'elles sont très variées dans cette enceinte... Nous aurons l'occasion de jouer ensemble différents airs et de suivre nos partitions pour le bien de la Ville de Genève. J'essaierai de rendre ce déchiffrement le plus clair possible pour vous et pour moi-même. Je vous donnerai la mesure. Je compte bien accélérer le rythme et partir sur des variations, voire des envolées afin de vous tenir éveillés tout au long de ces longues soirées.

Je serai bien entendu ouverte à de nouvelles gammes mais ne tolérerai pas de fausses notes visant à rabaisser, à humilier ou à insulter des personnes dans cette enceinte ou à l'extérieur. Nous avons des ensembles différents, mais nous devons trouver une harmonie dans nos débats. Des diversités d'opinions, oui, des joutes politiques, bien sûr, de l'art oratoire, sûrement, des piques, pourquoi pas? Mais pas d'agressivité ni d'attaques personnelles. Les citoyennes et les citoyens qui nous ont élus attendent de nous que nous fassions notre travail de manière efficace et en accord avec le répertoire, c'est-à-dire le règlement de notre Conseil.

Je me réjouis de faire la connaissance de chacune et de chacun d'entre vous. Je vous prie à l'avance de m'excuser si je tortille vos noms ou prénoms dans les premiers temps, et je me réjouis également de faire connaissance avec les autres membres du bureau qui me rejoindront dans quelques instants, ainsi qu'avec l'équipe du Service du Conseil municipal.

Je salue notre doyenne, M<sup>me</sup> Maryelle Budry, une grande dame pour qui j'ai beaucoup d'admiration, et notre benjamine, Salma Selle, qui s'est retrouvée propulsée de suite au perchoir – il en fallait du courage. Bravo et merci à vous deux. Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter, à nous souhaiter une belle première année de législature. En avant la musique et que la fête commence! (*Applaudissements nourris.*)

Sans transition, nous passons à l'élection du premier vice-président ou de la première vice-présidente.

## 9. Election:

### a) du premier vice-président ou de la première vice-présidente;

**La présidente.** Qui annonce une candidature? Pour le Mouvement citoyens genevois, M. Daniel Sormanni...

**M. Daniel Sormanni** (MCG). Merci, Madame la présidente. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, le Mouvement citoyens genevois a l'honneur de vous présenter Amar Madani, qui était déjà premier vice-président, afin qu'il puisse prolonger encore d'une année. Amar Madani, que vous connaissez tous, est diplômé de l'Institut de hautes études internationales et de développement (IHEID) – j'ai toujours de la peine à le dire –, et après quelques années passées dans une institution internationale, il a rejoint la Poste.

Au Conseil municipal depuis 2015, il a présidé la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse et la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication, qui s'occupe notamment du domaine public. Il a également siégé à la commission des arts et de la culture et aussi, pendant un bon moment, à la commission des finances. Il siège au bureau depuis deux ans et occupe le poste de premier vice-président.

Actif dans le domaine culturel, il assume la fonction de trésorier au bureau du conseil de fondation du Théâtre Saint-Gervais. Un sportif né, M. Madani. Il court, il court vite! Pour le rattraper, il faudra vous lever tôt! Il est spécialisé en athlétisme. Il a plusieurs titres régionaux et même nationaux à son actif. Il a aussi participé à la course de Bernex avec l'équipe du Conseil municipal, qui a gagné cette course à deux reprises pendant cette législature.

D'origine algérienne, Amar Madani est arrivé en Suisse il y a plus de trente-deux ans. Son intégration est synonyme de réussite. Le Mouvement citoyens genevois est fier de le présenter au poste de vice-président du bureau. Il est la preuve qu'on peut promouvoir la citoyenneté dans ce pays au-delà de toute autre considération. Nous le recommandons chaudement à vos suffrages. (*Applaudissements.*)

**La présidente.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. Je rappelle les mêmes scrutateurs et scrutatrices qui ont fonctionné pour l'élection à la présidence et qui officieront à nouveau pour cette élection-ci. La benjamine de l'assemblée, M<sup>me</sup> Salma Selle, contrôle les opérations. Bon, eh bien, je crois qu'ils ont compris puisqu'ils sont déjà prêts et prêtes à intervenir... (*Rires.*) (*M. Gurtner demande la parole.*) Ah, excusez-moi, Monsieur le conseiller municipal. Je laisse la parole à M. Olivier Gurtner.

**M. Olivier Gurtner** (S). Merci, Madame la présidente. Simplement pour dire que le Parti socialiste sera respectueux, comme il s'y est engagé, de l'alternance gauche-droite au bureau. Il soutiendra donc la candidature du Mouvement citoyens genevois dans la perspective de la présidence l'année prochaine.

**La présidente.** Merci à vous. Mesdames et Messieurs, vous êtes priés de rester à votre place pour recevoir votre bulletin et de n'indiquer qu'un seul nom. Une fois la distribution faite, les scrutateurs et scrutatrices devront annoncer le nombre de bulletins distribués ainsi que le résultat.

Septante-neuf bulletins ont été distribués. J'invite les huissiers à récolter les bulletins. Merci. Votre attention, s'il vous plaît... J'invite les scrutateurs et les scrutatrices à se rendre dans la salle OL-08 pour dépouiller les bulletins, sous le contrôle, bien évidemment, de M<sup>me</sup> Selle, en tant que benjamine de l'assemblée. (*Remarque.*) Le micro est allumé mais on ne m'entend pas? Est-ce que là vous m'entendez mieux? Alors c'est une question de volume... Est-ce possible d'augmenter le volume des micros? Ça rend sourd, Monsieur Holenweg, moi je ne sais pas, hein! Tant pis...

*(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)*

**La présidente.** Mesdames et Messieurs, le suspense étant à son comble, je vous invite à rejoindre votre place. (*Remarque.*) Il y a un problème général de volume dans la salle. Nous allons malheureusement devoir hurler ce soir. Je vous demanderai d'être très silencieux et silencieuses, au moins ce soir. Merci.

*Résultat de l'élection*

Bulletins distribués:	79
Bulletins retrouvés:	78
Bulletins blancs:	7
Bulletin nul:	1
Bulletins à soustraire:	8
Bulletins valables:	70
Majorité absolue:	36

Est élu, par 70 voix, *M. Amar Madani* (MCG). (*Applaudissements nourris.*)

**La présidente.** Félicitations! Ah mais ce n'est pas fini, Monsieur Madani! Maintenant vous devez me rejoindre...

**b) du deuxième vice-président ou de la deuxième vice-présidente;**

**La présidente.** Je passe la parole aux groupes qui ont des candidatures. M<sup>me</sup> Delphine Wuest, pour les Verts...

**M<sup>me</sup> Delphine Wuest** (Ve). Merci, Madame la présidente. Au nom des Verts, nous présentons la candidature d'Uzma Khamis Vannini à cette deuxième vice-présidence.

Uzma Khamis Vannini démarre aujourd'hui son troisième mandat de conseillère municipale. Elle a donc un certain exercice de la fonction. Avocate de profession, elle saura l'exercer avec sagesse. Uzma parle six langues plus une, celle de la démocratie. Elle saura être à l'écoute de tous les groupes, comme le veut aussi sa formation initiale de médiatrice. Elle saura donc rester à l'écoute de toutes et tous et de veiller au respect de chacun et de chacune. Elle n'a pas sa langue dans sa poche, mais désormais au perchoir, sur cette première année, vous pourrez l'admirer de face, muette, en attendant qu'elle reprenne la parole en deuxième et en troisième année. C'est donc avec plaisir et à l'unanimité du groupe des Verts que nous présentons sa candidature à cette place de deuxième vice-présidente.

**La présidente.** Merci, Madame Wuest. L'élection, comme précédemment, a lieu au bulletin secret et à la majorité absolue. Si un second tour est nécessaire, il a lieu à la majorité relative. J'appelle le même groupe de scrutateurs et de scrutatrices qui ont fonctionné pour les élections précédentes, sous le contrôle de la benjamine de notre assemblée, M<sup>me</sup> Salma Selle. Je vous invite donc à distribuer les bulletins de vote. Je vous précise aussi, Mesdames et Messieurs, que vous ne pouvez inscrire qu'un nom. Je rappelle le nom de la candidate à la deuxième vice-présidence: M<sup>me</sup> Uzma Khamis Vannini.

Les 79 bulletins ayant été distribués, j'appelle les huissiers pour récolter vos petits papiers. Essayez de rester à votre place. J'invite les scrutatrices et les scrutateurs à se rendre dans la même salle pour dépouiller les bulletins. Rapidement... Merci.

*(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)*

**La présidente.** J'annonce le résultat pour la deuxième vice-présidence:

*Résultat de l'élection*

Bulletins distribués:	79
Bulletins retrouvés:	75
Bulletins blancs:	10
Bulletins nuls:	7
Bulletins à soustraire:	17
Bulletins valables:	58
Majorité absolue:	30

Est élue, par 58 voix, *M<sup>me</sup> Uzma Khamis Vannini (Ve)*. (*Applaudissements nourris.*)

**La présidente.** Félicitations! Pendant que *M<sup>me</sup> Khamis Vannini* s'installe, je vous propose de passer à l'élection des quatre secrétaires, que nous allons élire en un bloc.

### **c) des quatre secrétaires.**

**La présidente.** Je donne la parole aux chefs de groupe qui souhaitent annoncer un ou une candidat-e. Madame Brigitte Studer, vous avez la parole.

**M<sup>me</sup> Brigitte Studer** (EàG). Merci, Madame la présidente. Ensemble à gauche propose pour le bureau la candidature de M. Gazi Sahin. Gazi Sahin a siégé avec nous durant toute la dernière législature. Il a eu l'occasion de siéger dans différentes commissions. Au début, il y a eu la commission des pétitions et la commission des sports, et ces deux ou trois dernières années il a siégé à la commission des arts et de la culture et à la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse.

Engagé en politique depuis qu'il a 17 ans, il a souhaité à un moment donné s'engager au niveau parlementaire et, pour cette nouvelle législature, il voudrait s'engager un peu plus en assumant aussi cette fonction. En dehors de cette enceinte, il a un café-restaurant qui est très sympathique, le Gavroche. Je ne peux que vous inviter à y passer une fois. Merci donc de soutenir sa candidature.

**La présidente.** Merci, Madame la conseillère municipale. Je passe au groupe démocrate-chrétien. Monsieur Alain de Kalbermatten...

**M. Alain de Kalbermatten (PDC).** Merci, Madame la présidente. Tout d'abord, je tiens au nom du Parti démocrate-chrétien à vous féliciter, ainsi que vos vice-présidents, pour votre magnifique élection. Je vous souhaite plein succès dans cette aventure d'une année au perchoir.

J'ai le plaisir de vous présenter la candidature de Fabienne Beaud, qui est secrétaire sortante pour le groupe démocrate-chrétien. Elle a déjà été présidente de la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication et de celle des pétitions. C'est une femme d'expérience, passionnée par la politique, et qui surtout adore la rigueur du règlement municipal. Dieu sait qu'il en faut étant donné les petites courbes qu'il peut y avoir certaines fois. Je vous remercie donc de faire bon accueil à Fabienne Beaud pour le poste de secrétaire. Merci, Madame la présidente. (*Applaudissements.*)

**La présidente.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. Je passe la parole à M. Eric Bertinat, pour l'Union démocratique du centre.

**M. Eric Bertinat (UDC).** Merci, Madame la présidente. J'aimerais tout d'abord vous adresser toutes les félicitations de l'Union démocratique du centre pour votre belle élection et vous souhaiter tout de bon pour ces douze prochains mois, que nous espérons le plus calmes possible. J'aimerais remercier au passage mon camarade Olivier Gurtner. J'ai apprécié les premiers mots qu'il a prononcés lorsqu'il a parlé d'alternance gauche-droite et du respect des partis. Tout cela est de bon augure, et j'espère que nous allons débiter cette législature de fort belle manière.

L'Union démocratique du centre a le plaisir de vous présenter la candidature de Pierre Scherb au poste de secrétaire du bureau. Pierre Scherb est conseiller municipal depuis un peu plus de cinq ans. Il a déjà été présent au bureau. C'est un ancien Constituant. Il est à la tête d'un cabinet juridique, cela veut dire qu'il est juriste, et ce n'est pas la moindre des choses quand on voit les problèmes que nous avons connus ces derniers mois. Quelqu'un qui vient avec de telles compétences va être bien accueilli, je l'espère, et va surtout vous être utile. Je vous remercie par avance de votre vote.

**La présidente.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. Je passe la parole au groupe libéral-radical. Madame Michèle Roulet...

**M<sup>me</sup> Michèle Roulet (PLR).** Merci, Madame la présidente. Bravo également pour votre élection. Le Parti libéral-radical va présenter pour le bureau la candidature de M. Pierre de Bocard qui siège au Conseil municipal depuis 2015. Il a été dans de nombreuses commissions, la commission de l'aménagement et de l'environnement, la commission des pétitions, la commission des sports, qu'il a d'ailleurs présidée, la commission des naturalisations.

C'est un jeune politicien qui a une formation en relations internationales et qui a comme qualité d'être un bon diplomate, d'être passionné de politique. Il fera certainement un excellent travail au sein de ce bureau pour apaiser les éventuels conflits, mais il n'y en aura sûrement pas. Je vous remercie de réserver un bon accueil à notre candidat.

**La présidente.** Merci, Madame la conseillère municipale et cheffe de groupe du Parti libéral-radical. Je vous rappelle les noms et prénoms des candidats pour les quatre postes de secrétaires: M. Gazi Sahin, M<sup>me</sup> Fabienne Beaud, MM. Pierre de Bocard et Pierre Scherb. J'appelle les scrutateurs et scrutatrices à revenir pour procéder à l'élection. Mesdames et Messieurs, je vous rappelle que vous pouvez écrire quatre noms. (*Remarques.*)

Apparemment il y a des personnes qui ont des difficultés à inscrire les quatre noms. Je les rappelle, si je peux avoir votre attention deux minutes... Merci. Les noms des quatre candidats aux postes de secrétaire sont: M<sup>me</sup> Fabienne Beaud pour le Parti démocrate-chrétien, M. Gazi Sahin pour Ensemble à gauche, M. Pierre de Bocard pour le Parti libéral-radical, et M. Pierre Scherb pour l'Union démocratique du centre. C'est bon?

Mesdames-Messieurs, le scrutin est clos. Septante-neuf bulletins ont été distribués. J'invite le groupe de scrutateurs et de scrutatrices à se rendre au même endroit pour dépouiller les bulletins.

*(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)*

Mesdames et Messieurs, je vous demanderai de vous rasseoir à vos places. Tout le monde... au fond... Au Conseil administratif, ils sont disciplinés... Merci beaucoup. Je vous annonce les résultats de l'élection des quatre secrétaires. (*Remarque.*) Je ne peux vraiment pas parler ni crier plus fort. Vous entendez bien sur Léman Bleu si jamais, mais nous avons effectivement un problème de volume:

*Résultat de l'élection*

Bulletins distribués:	79
Bulletins retrouvés:	79
Bulletin blanc:	0
Bulletins nuls:	2
Bulletins à soustraire:	2
Bulletins valables:	77
Majorité absolue:	39

Sont élu-e-s: *M. Gazi Sahi* (EàG), avec 57 voix, *M<sup>me</sup> Fabienne Beaud* (PDC), avec 57 voix, *M. Pierre de Boccard* (PLR), avec 56 voix et *M. Pierre Scherb* (UDC), avec 49 voix.

**La présidente.** Je vous propose d'acclamer ces quatre secrétaires. (*Applaudissements.*) Merci pour elle et pour eux.

Nous allons procéder à une suspension de séance. Le nouveau bureau élu va se réunir dans la salle OL-08 car nous avons une décision à prendre relative à la répartition des sièges en commission. Dès la fin de cette séance, je demanderai à l'assemblée de voter la décision du bureau assortie de la clause d'exécution provisoire nonobstant recours. Nous allons essayer d'être rapides mais je vous demande un peu de patience. J'attends donc les membres du bureau dans la salle derrière.

*(La séance est suspendue de 19 h 51 à 20 h 05.)*

**La présidente.** Messieurs-dames, est-ce que vous êtes de retour dans la salle? La partie officielle n'est pas encore terminée parce qu'une personne qui n'a pas pu prêter serment tout à l'heure va le faire maintenant. Je vous invite à entrer, Monsieur Ramseier. Mesdames et Messieurs, je vous invite toutes et tous à vous lever. De toute façon vous ne m'entendez pas, alors je vais y aller comme ça...

**10. Prestation de serment de M. Nicolas Ramseier.**

**La présidente.** Monsieur Nicolas Ramseier, je vais lire la formule du serment. Pendant ce temps, vous tiendrez la main droite levée. Veuillez lever la main droite.

«Je jure ou je promets solennellement:

- d’être fidèle à la République et canton de Genève;
- d’obéir à la Constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge;
- de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer.»

Monsieur Nicolas Ramseier, veuillez répondre soit «je le jure», soit «je le promets».

*(M. Nicolas Ramseier (PLR) prête serment devant l’assemblée debout.)*

**La présidente.** Il est pris acte de votre serment. Vous êtes invité à rejoindre les bancs de votre groupe. *(Applaudissements.)*

**11. Répartition des sièges en commission.**

**La présidente.** Mesdames et Messieurs, je vais vous demander d’écouter attentivement. Lors de sa suspension de séance, le bureau a décidé, selon l’article 117, alinéa 3 de notre règlement, d’accorder deux sièges en commission au Parti démocrate-chrétien et un siège à l’Union démocratique du centre.

Par souci démocratique, nous demandons quand même si un groupe souhaite l’ouverture de la discussion sur cette décision. La parole est demandée...

*Mise aux voix, l’ouverture de la discussion sur la décision du bureau est refusée par 48 non contre 21 oui.*

*M. Daniel-Dany Pastore (MCG). Ce n’est pas allumé!*

**La présidente.** Est-ce que vous avez inséré votre carte nominative? Est-ce que d'autres personnes n'ont pas pu voter? On relance le vote... S'il vous plaît, soyez concentrés! Si vous n'avez pas inséré votre carte, vous ne pouvez pas voter...

*Mise aux voix, l'ouverture de la discussion sur la décision du bureau est refusée par 50 non contre 22 oui (2 abstentions).*

*Mise aux voix, la décision du bureau, assortie de la clause d'exécution provisoire nonobstant recours, est acceptée par 50 oui contre 25 non (1 abstention).*

**La présidente.** La décision du bureau est actée par le plénum, je vous remercie.

## 12. Communications du Conseil administratif.

**M. Sami Kanaan, maire.** Au nom du Conseil administratif j'aimerais évidemment très chaleureusement féliciter les membres du Conseil municipal pour leur élection – nous n'avons pas encore eu l'occasion de le faire – et les remercier pour leur engagement dans la campagne et pour leur engagement futur au sein du ce Conseil. J'aimerais féliciter la nouvelle présidente du Conseil municipal pour sa brillante élection et lui souhaiter ainsi qu'à l'ensemble des membres du bureau bonne chance pour leur mandat. J'espère que cette législature continuera de manière aussi sereine que pour ces premières décisions.

Je ne vais pas faire long parce que l'heure est déjà avancée. J'aimerais simplement dire que les séances du Conseil municipal de cette semaine sont encore organisées sous le régime que nous connaissons, avec encore un certain nombre de restrictions, y compris demain et après-demain, notamment le huis clos pour le public. Nous espérons que les séances des 22 et 23 juin pourront de nouveau fonctionner sur un régime normal, notamment avec la buvette, car je sais qu'elle manque à beaucoup de gens.

Je confirme que le discours de législature sera prononcé demain. On vous a déjà annoncé comme prévu l'organisation du nouveau Conseil administratif. Je dois malheureusement confirmer, puisque certaines et certains espéraient encore un miracle, qu'il n'y aura pas de fête d'investiture de la mairie. C'est à la fois parce que les règles le permettent difficilement mais aussi peut-être parce que le climat n'est pas forcément aux fêtes officielles alors que de nombreuses personnes subissent les effets de la crise sanitaire.

J'aimerais brièvement annoncer des décisions du Conseil administratif concernant le dispositif de crise mis en place en Ville de Genève, lequel a été adapté ce matin, lors de la première séance du nouveau Conseil administratif, à l'évolution de la situation sanitaire. Vous savez que la Ville de Genève a activé son organe communal de coordination et de conduite (ORCOC) fin février. Mîmars, la Ville de Genève activait ce qu'on a appelé les missions essentielles du plan pandémie, c'est-à-dire la concentration des moyens et des ressources sur des missions, par exemple celles du Service social, du Service des pompes funèbres, du Service Voirie – Ville propre ou du Service d'incendie et de secours. L'administration est passée en mode télétravail en un temps record. Je ne vous fais pas la liste des très nombreuses décisions qui ont été prises pour soutenir, au sens large, le tissu économique, social, associatif, et la population de notre cité – nous avons prévu de faire un récapitulatif à l'occasion parce que ça vaut la peine.

Je rappelle que nous nous situons dans un cadre défini par les règles fédérales et cantonales en la matière. Depuis fin avril et mi-mai, nous suivons le rythme des réactivations et réouvertures progressives de nos prestations et institutions au sens très large du terme, par exemple les institutions culturelles ou les activités sportives, là aussi dans le strict respect des consignes fédérales. Cela pose en soi d'énormes défis d'organisation, on l'a d'ailleurs vu avec le Conseil municipal, puisque chaque réouverture doit être assortie d'un plan de protection. La Ville de Genève a bien sûr un plan de protection pour son propre personnel, mais il en faut un pour chaque activité, par exemple le plan de protection des musées, le plan de protection des bibliothèques, des piscines et ainsi de suite. Il a donc fallu chaque fois roder le dispositif. Cela étant, il était important aussi de pouvoir reprendre une activité et d'offrir les prestations à la population.

Ce matin, le Conseil administratif a décidé de désactiver le dispositif pour partie étant donné l'évolution très réjouissante de la situation sanitaire. Les cellules ont ainsi été désactivées et mises en veille. L'état-major de l'ORCOC reste évidemment en veille active pour suivre la situation mais le dispositif, très conséquent, a été mis en veilleuse. Il peut bien sûr être réactivé à tout moment si nécessaire. Les règles en vigueur restent valables: distanciation et respect des règles d'hygiène. L'administration continuera à fonctionner en télétravail là où c'est possible d'un point de vue des missions à accomplir. Nous avons également désactivé les missions dites essentielles parce que l'ensemble de l'administration est de nouveau à plein régime sur l'ensemble du périmètre d'intervention.

J'aimerais terminer en disant que, si la crise sanitaire semble heureusement passée, la crise sociale et économique reste entière, ça a été dit par la doyenne de séance et par la présidente, et nous y reviendrons demain dans le discours de législature. Nous sommes évidemment à votre disposition pour d'éventuelles questions. Vous pourrez poser des questions sur ce sujet notamment demain lors

SÉANCE DU 2 JUIN 2020 (après-midi)  
Communications du bureau du Conseil municipal  
Fixation des jours et des heures de séances

des questions orales si vous le souhaitez. Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une très belle législature à toutes et tous. (*Applaudissements.*)

**La présidente.** Merci, Monsieur le maire. Ça me permet d'enchaîner sur la suite...

### **13. Communications du bureau du Conseil municipal.**

**La présidente.** Je vous rappelle que nous siégeons demain, 3 juin, et après-demain, 4 juin à partir de 17 h 30 en séances extraordinaires, selon l'ordre du jour que vous avez reçu. Des nouveaux objets pourront être déposés à cette occasion. L'élection des représentantes et des représentants du Conseil municipal dans les commissions extraparlimentaires et les conseils d'administration aura lieu, elle, le 8 septembre.

Vous avez reçu le communiqué du Conseil d'Etat du 28 mai 2020, il vous est parvenu par messagerie électronique. La nouvelle application SynApps de parlement sans papier sera en fonction à la fin du mois de juin, avec une période de formation pour les membres du Conseil municipal qui le souhaitent en juillet et en août. Une communication vous parviendra à ce sujet ultérieurement.

En parlant d'informatique, si vous n'avez pas encore retourné votre formulaire pour votre ordinateur ou votre matériel informatique, vous êtes priés de le faire parce que le délai, c'était ce soir... Vous pouvez encore l'envoyer par mail au Service du Conseil municipal.

Je vous propose de garder les autres communications du Conseil municipal pour demain.

### **14. Fixation des jours et des heures de séances.**

**La présidente.** Tant que le Conseil municipal siège à l'Organisation météorologique mondiale, le bureau vous propose de maintenir les séances du Conseil municipal le mardi et le mercredi, à 17 h 30 et à 20 h 30.

**15. Désignation des 15 membres de la commission de l'aménagement et de l'environnement.**

La commission est composée de: M<sup>me</sup> Léonore Baehler (Ve), M. Luc Barthassat (MCG), M<sup>me</sup> Nadine Béné (PLR), M<sup>me</sup> Marie-Agnès Bertinat (UDC), M. Pierre-Yves Bosshard (S), M. Pierre de Bocard (PLR), M<sup>me</sup> Maryelle Budry (EàG), M<sup>me</sup> Anne Carron (PDC), M. Olivier Gurtner (S), M<sup>me</sup> Alia Meyer (PLR), M<sup>me</sup> Amanda Ojalvo (S), M<sup>me</sup> Salma Selle (S), M<sup>me</sup> Leyma Milena Wisard Prado (Ve), M<sup>me</sup> Delphine Wuest (Ve) et M. Luc Zimmermann (PDC).

**16. Désignation des 15 membres de la commission des arts et de la culture.**

La commission est composée de: M. Sebastian Aeschbach (PLR), M. Pascal Altenbach (UDC), M<sup>me</sup> Ana Maria Barciela Villar (Ve), M. Olivier Baud (EàG), M. Timothée Fontolliet (S), M<sup>me</sup> Isabelle Harsch (PDC), M. Pascal Holenweg (S), M. Alain de Kalbermatten (PDC), M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel (PLR), M<sup>me</sup> Danièle Magnin (MCG), M<sup>me</sup> Paule Mangeat (S), M<sup>me</sup> Dorothee Marthaler (S), M<sup>me</sup> Charlotte Nicoulaz (Ve), M<sup>me</sup> Michèle Rouillet (PLR) et M<sup>me</sup> Louise Trottet (Ve).

**17. Désignation des 15 membres de la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse.**

La commission est composée de: M<sup>me</sup> Ana Maria Barciela Villar (Ve), M. François Bärtschi (MGC), M<sup>me</sup> Fabienne Beaud (PDC), M<sup>me</sup> Nadine Béné (PLR), M<sup>me</sup> Anne Carron (PDC), M. Matthias Erhardt (Ve), M<sup>me</sup> Julie Frossard (EàG), M. Théo Keel (S), M. Didier Lyon (UDC), M<sup>me</sup> Paule Mangeat (S), M<sup>me</sup> Dorothee Marthaler Ghidoni (S), M. Nicolas Ramseier (PLR), M<sup>me</sup> Patricia Richard (PLR), M<sup>me</sup> Christel Saura (S) et M<sup>me</sup> Louise Trottet (Ve).

**18. Désignation des 15 membres de la commission des finances.**

La commission est composée de: M. Jean-Luc von Arx (PDC), M<sup>me</sup> Roxane Aubry (S), M. Omar Azzabi (Ve), M<sup>me</sup> Joëlle Bertossa (S), M. Simon Brandt (PLR), M<sup>me</sup> Alia Chaker Mangeat (PDC), M<sup>me</sup> Laurence Corpataux (Ve), M. Ahmed Jama (S), M<sup>me</sup> Dalya Mitri Davidshofer (S), M<sup>me</sup> Patricia Richard (PLR), M<sup>me</sup> Michèle Rouillet (PLR), M. Denis Ruyschaert (Ve), M. Vincent Schaller (UDC), M. Daniel Sormanni (MCG) et M<sup>me</sup> Brigitte Studer (EàG).

**19. Désignation des 15 membres de la commission du logement.**

La commission est composée de: M<sup>me</sup> Bénédicte Amsellem (Ve), M. Jean-Luc von Arx (PDC), M. Eric Bertinat (UDC), M<sup>me</sup> Corinne Bonnet-Mérier (EàG), M. Pierre-Yves Bosshard (S), M. Rémy Burri (PLR), M<sup>me</sup> Alia Chaker Mangeat (PDC), M. Olivier Gurtner (S), M. Yves Herren (Ve), M. Ahmed Jama (S), M. Théo Keel (S), M. Vincent Milliard (Ve), M. Daniel-Dany Pastore (MCG), M. Nicolas Ramseier (PLR) et M. Yves Steiner (PLR).

**20. Désignation des 15 membres de la commission des pétitions.**

La commission est composée de: M<sup>me</sup> Fabienne Aubry Conne (PDC), M<sup>me</sup> Anna Barseghian (Ve), M<sup>me</sup> Fabienne Beaud (PDC), M<sup>me</sup> Olivia Bessat-Gardet (S), M<sup>me</sup> Oriana Brücker (S), M<sup>me</sup> Maryelle Budry (EàG), M. Valentin Dujoux (Ve), M. Matthias Erhardt (Ve), M. Vincent Latapie (PLR), M<sup>me</sup> Christiane Leuenberger (S), M. Didier Lyon (UDC), M. Amar Madani (MCG), M<sup>me</sup> Alia Meyer (PLR), M. Arnaud Moreillon (S) et M. Maxime Provini (PLR).

**21. Désignation des 15 membres de la commission du règlement.**

La commission est composée de: M. Sebastian Aeschbach (PLR), M. Pascal Altenbach (UDC), M<sup>me</sup> Léonore Baehler (Ve), M<sup>me</sup> Fabienne Beaud (PDC), M. Pascal Holenweg (S), M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel (PLR), M. Vincent

## Désignation des commissions municipales permanentes

Latapie (PLR), M. Amar Madani (MCG), M<sup>me</sup> Dorothée Marthaler Ghidoni (S), M. Arnaud Moreillon (S), M<sup>me</sup> Jacqueline Roiz (Ve), M<sup>me</sup> Albane Schlechten (S), M<sup>me</sup> Audrey Schmid (EàG), M<sup>me</sup> Leyma Milena Wisard Prado (Ve) et M. Luc Zimmermann (PDC).

**22. Désignation des 15 membres de la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication.**

La commission est composée de: M<sup>me</sup> Marie-Agnès Bertinat (UDC), M<sup>me</sup> Olivia Bessat-Gardet (S), M<sup>me</sup> Oriana Brücker (S), M. Valentin Dujoux (Ve), M<sup>me</sup> Isabelle Harsch (PDC), M. Yves Herren (Ve), M. Alain de Kalbermatten (PDC), M<sup>me</sup> Christiane Leuenberger (S), M. Amar Madani (MCG), M. Maxime Provini (PLR), M<sup>me</sup> Jacqueline Roiz (Ve), M. John Rossi (PLR), M. Gazi Sahin (EàG), M<sup>me</sup> Salma Selle (S) et M. Yves Steiner (PLR).

**23. Désignation des 15 membres de la commission des sports.**

La commission est composée de: M<sup>me</sup> Bénédicte Amsellem (Ve), M<sup>me</sup> Roxane Aubry (S), M<sup>me</sup> Fabienne Aubry Conne (PDC), M. Luc Barthassat (MCG), M. Olivier Baud (EàG), M<sup>me</sup> Joëlle Bertossa (S), M. Pierre de Boccard (PLR), M. Simon Brandt (PLR), M. Rémy Burri (PLR), M. Timothée Fontolliet (S), M. Christo Ivanov (UDC), M. Vincent Milliard (Ve), M<sup>me</sup> Dalya Mitri Davidshofer (S), M<sup>me</sup> Charlotte Nicoulaz (Ve) et M. Luc Zimmermann (PDC).

**24. Désignation des 15 membres de la commission des travaux et des constructions.**

La commission est composée de: M<sup>me</sup> Anna Barseghian (Ve), M<sup>me</sup> Corinne Bonnet-Mérier (EàG), M. Rémy Burri (PLR), M<sup>me</sup> Anne Carron (PDC), M. Timothée Fontolliet (S), M. Alain de Kalbermatten (PDC), M<sup>me</sup> Uzma Khamis Vannini (Ve), M<sup>me</sup> Paule Mangeat (S), M<sup>me</sup> Amanda Ojalvo (S), M. Daniel-Dany Pastore (MCG), M. Maxime Provini (PLR), M. John Rossi (PLR), M. Philippe de Rougemont (Ve), M<sup>me</sup> Christel Saura (S) et M. Pierre Scherb (UDC).

SÉANCE DU 2 JUIN 2020 (après-midi)  
Désignation des commissions municipales permanentes

**La présidente.** Nous en avons fini avec ces énumérations. S'il devait y avoir des erreurs ou si j'ai oublié des personnes, on reviendra vers vous demain soir, mais je ne crois pas. Merci beaucoup pour votre attention. Désolée pour les problèmes de son. On essaiera de les résoudre d'ici à demain. Vous êtes convoqués pour demain à 17 h 30. Bonne soirée. (*Applaudissements.*)

Séance levée à 20 h.

## SOMMAIRE

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat, du 9 avril 2020, relatif à la validation de l'élection des conseils municipaux, du 15 mars 2020. . . . .	2
2. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 18 mai 2020 annulant et remplaçant l'arrêté du Conseil d'Etat du 4 septembre 2019 relatif à la prestation de serment des exécutifs communaux et à la séance d'installation des conseils municipaux . . . . .	3
3. Lecture de la lettre du Conseil administratif, du 2 juin 2020, relative à la répartition des fonctions entre ses membres ainsi qu'à l'attribution des départements et des services de l'administration . . . . .	5
4. Allocution de la doyenne d'âge . . . . .	8
5. Prestation de serment des membres du Conseil municipal par-devant la doyenne d'âge . . . . .	9
6. Election de la présidente, qui entre immédiatement en charge. . . . .	11
7. Prestation de serment de la doyenne d'âge. . . . .	13
8. Allocution de la présidente élue . . . . .	14
9. Election:	
a) du premier vice-président ou de la première vice-présidente. . . . .	16
b) du deuxième vice-président ou de la deuxième vice-présidente. . . . .	18
c) des quatre secrétaires . . . . .	19
10. Prestation de serment de M. Nicolas Ramseier . . . . .	23
11. Répartition des sièges en commission . . . . .	23
12. Communications du Conseil administratif . . . . .	24
13. Communications du bureau du Conseil municipal . . . . .	26
14. Fixation des jours et des heures de séances . . . . .	26

15. Désignation des 15 membres de la commission de l'aménagement et de l'environnement . . . . .	27
16. Désignation des 15 membres de la commission des arts et de la culture . . . . .	27
17. Désignation des 15 membres de la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse . . . . .	27
18. Désignation des 15 membres de la commission des finances. . . . .	28
19. Désignation des 15 membres de la commission du logement . . . . .	28
20. Désignation des 15 membres de la commission des pétitions . . . . .	28
21. Désignation des 15 membres de la commission du règlement . . . . .	28
22. Désignation des 15 membres de la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication . . . . .	29
23. Désignation des 15 membres de la commission des sports . . . . .	29
24. Désignation des 15 membres de la commission des travaux et des constructions . . . . .	29

La mémorialiste:  
*Daphné Leftheriotis*